

Itinéraire JU 8
Tracé 1
Segment 2
Cartes Nationales

Delémont - Les Rangiers - Porrentruy
ancien tracé
Develier - Cornol
1085, 1086

TERRAIN *Relevé 27 février 2003 / cb*

JU 8.1.2 s'étend sur toute la partie montagneuse du col des Rangiers. Il débute au centre de Develier pour se terminer à Cornol, village qui marque la transition entre les parties montagneuses et la plaine d'Ajoie.

Nettement plus riche en éléments traditionnels que le premier segment, ce sont surtout les nombreux talus, souvent rocheux, qui donnent le caractère à la voie.

Le segment débute au niveau du carrefour en patte d'oie situé dans le cœur historique de la commune de Develier. L'intersection est agrémentée d'une chapelle édifée sur un talus rocheux, d'une fontaine traditionnelle et d'une pierre de distance.

Les nombreux éléments traditionnels présents sur cette intersection procurent du caractère à la voie.
Fig. 1 (cb, 27. 2. 2003)



*Cette pierre de distance récemment
rénovée indique «XVIII Lieues de
Berne».*

Fig. 2 (cb, 27. 2. 2003)



Après la chapelle, le parcours longe un double mur de soutènement étagé en terrasse d'une hauteur totale de 10 m environ. Plus loin, du côté opposé au talus de l'édifice religieux se trouve une autre fontaine ornée d'une croix en son sommet. La sortie du village de Develier est bordée par une croix routière calcaire de 1871 récemment restaurée.

A partir de la croix, l'ascension en direction du col débute véritablement. C'est une pente douce et régulière qui gravit presque 400 m de dénivelé positif jusqu'au col des Rangiers.

Le plan d'ensemble au 10 000e, mis à jour il y a une vingtaine d'années, témoigne que cette route était arborée de façon régulière sur l'ensemble du trajet à travers les prés et les pâturages. En dehors d'un oratoire encadré par quatre feuillus non loin de la courbe des 600 m, plus aucun arbre ne subsiste le long de cette route morne large de 6 m.

Le parcours en forêt est continuellement délimité par un talus amont rectifié, de 2 m de hauteur en moyenne, où quelques murs de soutènement en pierre de taille maçonnée renforcent le pied des talus meubles. Le haut du parcours comporte deux épingles à cheveux qui conduisent ensuite par une longue ligne droite jusqu'au col des Rangiers. La seconde située au Fer à Cheval comporte une interruption du tracé suite à une modification du parcours de la route actuelle.

Au sommet du col, le tracé historique se sépare légèrement de la route actuelle pour passer à proximité de l'hôtel. Une croix de 1854 marque également le passage du col.

La descente du col en direction des Malettes se fait par une route à trois voies large de 9 m au minimum. Au lieu-dit Les Malettes, une deuxième pierre de distance indique «XX lieues de Berne».

*Par déduction, cette borne nous indique
que nous sommes aussi à Il Lieues de
Develier.*

Fig. 3 (cb, 4. 1. 2003)



Peu avant le croisement qui conduit vers Saint-Ursanne, une brève arborisation le long du flanc sud de la voie est à signaler. Le passage sur le versant oriental du Chêtelat est marqué par une épingle à cheveux taillée dans un éperon. Il en résulte deux imposants talus rocheux de 4 m de hauteur qui enserrant la route de chaque côté. La suite du parcours est également escarpée. Nombreuses sont les adaptations du terrain, tant en amont qu'en aval, pour permettre le franchissement de la voie. En certains endroits les talus sont solidement renforcés par des murs de soutènement qui peuvent atteindre 4 m de hauteur, dotés de parapets de délimitation de 50 cm de hauteur (cf Fig. 4).

*Tracé sinueux entre talus rocheux et
murs de soutènements des Malettes à
La Malcôte.
Fig. 4 (cb, 5. 3. 2003)*



Après le passage accidenté en forêt, la suite du parcours à travers les pâtures est ici agrémenté par une arborisation partielle au dessus de talus meuble de 3 m du côté aval. En amont quelques brefs murs en pierre de taille se trouvent également dans la descente.

A la hauteur de la carrière industrielle située au pied de la montagne de Chaumont, la route possède à nouveau trois voies sur une largeur totale supérieure à 9 m.

La suite de la route jusqu'à Cornol est à nouveau large de 6 m, bordée par un talus amont essentiellement rocheux culminant à une hauteur moyenne de 3 m.

Cornol est également un village-rue qui s'étire le long du tracé entre Delémont et Porrentruy. Sa traversée est jalonnée par de nombreux éléments traditionnels qui agrémentent le trajet. Le quartier d'habitation situé à l'ouest est séparé de la route par un alignement de jeunes arbres. Plusieurs fontaines dotées de bassin en pierre sont également disposées le long de la route. Une troisième pierre de distance indique «XXI lieues de Berne». Elle est située peu avant la brève ramification du tracé.

La route principale se prolonge tout droit en direction du village, tandis que la seconde variante passe sur la rive gauche du ruisseau de Cornol. Cette ruelle rectiligne et parallèle à la rue principale est agrémentée de nombreuses fontaines dotées de bassins de pierre et de chèvres ferronnées. Le raccordement avec la rue principale se fait grâce à un ponceau d'apparence moderne, mais de facture traditionnelle.

*Réalisée en pierre de taille, la structure
porteuse de ce ponceau enjambe le
ruisseau grâce à une voûte en plein
cintre.*

Fig. 5 (cb, 5. 3. 2003)



Ce deuxième segment prend fin peu après la ramification.

— *Fin de la description* —